

**Déclaration**  
**de**  
**S.E.M. Mourad BENMEHIDI**  
**Ambassadeur,**  
**Représentant Permanent Adjoint**

•  
**Lors du Débat Ministériel de la**  
**session de fond du Conseil**  
**Economique et Social**  
•

Vérifiez au prononcé

**Monsieur le Président,**

**Je voudrais de prime abord vous remercier pour l'organisation de ce débat de haut niveau et vous dire toute ma satisfaction de participer à l'important exercice d'évaluation des progrès accomplis, des obstacles et des opportunités à saisir dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international y compris ceux énoncés dans la déclaration du millénaire.**

**Ma délégation souscrit entièrement a la déclaration faite par le représentant de la Jamaïque au nom du G77 et de la Chine et souhaiterait faire d'autres commentaires et observations à ce sujet.**

**Monsieur le Président,**

**L'ampleur des évolutions observées depuis une vingtaine d'années a abouti à un renforcement des déséquilibres dans la répartition des ressources au niveau planétaire ainsi qu'à un approfondissement de l'inexorable processus d'exclusion et d'éviction d'une grande partie des pays et des populations du Sud des bienfaits du développement.**

**Conscients des vulnérabilités plurielles de la majeure partie de l'humanité et soucieux de favoriser et asseoir un développement durable et équilibré dont le point d'orgue reste l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres à travers le monde, nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont signé, ici même, il y a cinq ans, la Déclaration du Millénaire qui, s'appuyant sur les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de partage des responsabilités, établit les priorités de la Communauté Internationale en matière de développement en ce début du siècle.**

**Mettant la personne humaine au centre de ses préoccupations, la Déclaration du Millénaire a clairement exprimé la volonté de réaliser, à l'horizon 2015, les progrès en vue d'un développement humain, notamment, dans les pays du Sud.**

**Telle était et telle reste la perception que nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont de leur devoir vis-à-vis des générations futures qui aspireront comme nous le faisons nous-mêmes, aujourd'hui, à un destin d'espoir et de progrès.**

**Cependant, quel bilan pouvons-nous tirer, aujourd'hui, de l'action internationale qui s'est, depuis Septembre 2000, investie dans la réalisation de la série d'objectifs minimaux , consensuels, quantifiables et mesurables de lutte contre la pauvreté , la faim, l'insuffisance des revenus, le manque d'instruction, les inégalités entre hommes et femmes et la dégradation de l'environnement entre autres objectifs fixés.**

**Monsieur le Président,**

**Le rapport du Secrétaire Général sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement pour l'année 2005 nous donne une indication pour le moins pessimiste en affirmant « si les tendances actuelles se maintiennent, nombre de pays pauvres ne réaliseront pas beaucoup d'objectifs. Après ce que nous avons déjà fait, un échec de cet ordre serait la preuve tragique que nous avons laissé passer notre chance ».**

**Ce même rapport indique également que la Communauté internationale a les moyens de la réalisation des objectifs du millénaire à la condition de mettre les premiers en œuvre au service de la réalisation du développement.**

**Monsieur le Président,**

**C'est ici le lieu, pour ma délégation, de saluer la récente initiative des pays membres de l'Union Européenne de fixer un échéancier pour remplir leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement à des horizons qui cadrent avec ceux fixés pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.**

**La décision des pays membres du G8 de procéder à l'annulation de l'encours de la dette multilatérale des pays les plus pauvres qui ont atteint le point de décision est également une action qu'il nous appartient à tous d'encourager tant elle s'inscrit dans une perspective encourageante en matière de coopération internationale pour le développement.**

**Monsieur le Président,**

**Il est aujourd'hui largement reconnu que les problèmes de développement constituent de véritables défis auxquels nous devons, dans l'urgence et au-delà de nos divergences politiques et techniques, faire face au moyen de la définition d'une nouvelle solidarité internationale s'appuyant sur une coopération renouvelée.**

**Aussi, devrions nous approfondir la réflexion pour, à la fois, bâtir les indispensables consensus politiques et conjuguer nos efforts afin que les engagements que la communauté internationale a librement contractés à cet effet, ne demeurent pas lettre morte tant ils conditionnent fortement le devenir et le bien être de millions de personnes à travers la planète.**

**Mon pays a fait siens ces objectifs dans sa stratégie nationale de développement et en a fait sa priorité. Depuis lors, les efforts consentis en vue d'atteindre ces objectifs ont donné des résultats prometteurs qui permettent de dire que l'Algérie serait au rendez-vous de 2015 et même avant pour quelques objectifs, en particulier en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, l'éducation pour tous, l'accès aux soins de santé, la réduction de la mortalité maternelle et infantile.**

**Je ne terminerai pas mon intervention sans saluer les efforts consentis par le groupe de pays, auquel vient de se joindre récemment l'Algérie, travaillant sur des propositions concrètes de mécanismes innovants de financement qui contribueraient à la mobilisation de ressources additionnelles à celles existantes en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.**

**Je vous remercie de votre attention.**